



Bettembourg, le 17 septembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi 21 septembre 2018 la motion suivante :

### **MOTION 5**

#### **Le conseil communal,**

Vu les activités lors de la semaine de la mobilité et les moyens mis en place pour sensibiliser les citoyens de notre commune pour la mobilité douce ;

Considérant que le Collège échevinal veut promouvoir la mobilité douce avec l'objectif de sensibiliser à la mobilité durable ;

Considérant qu'il y a lieu d'encourager les habitants de Bettembourg à la mobilité douce pour ainsi favoriser la santé et la qualité de vie des habitants ;

Considérant que l'Etat dans sa volonté de promouvoir la mobilité douce a instauré un abattement fiscal de 300 € pour tout achat d'un cycle neuf ou d'un cycle à pédalage assisté neuf ;

Considérant que d'autres communes accordent déjà de tels subsides aux intéressés ;

#### **invite le collège échevinal**

d'instaurer également dans la commune de Bettembourg un subside pour l'acquisition d'un cycle neuf ou d'un cycle à pédalage assisté neuf ;

de prévoir dès à présent le budget nécessaire afin de pouvoir verser rapidement le subside ainsi instauré.

Veuillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby Biwer, Guy Frantzen, Claude Fournel, Sylvie Jansa, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro